

BÂTIR NOTRE COMMUNAUTÉ
ENSEMBLE

NOTES D'ALLOCUTION

M. JEAN-ROBERT SANSAÇON

COLLOQUE DES ÉLUS 2003



Communauté métropolitaine
de Montréal

Texte de Jean-Robert Sansfaçon à l'occasion du colloque de la CMM intitulé Vision 2025, jeudi le 9 octobre 2003 à l'OACI

Faudra-t-il tout reprendre de zéro ?

Avant que les fusions municipales ne fassent de Montréal une ville de 1,8 million d'habitants concentrés sur une île, une ville de taille humaine pour une métropole - plusieurs experts et hommes politiques avaient envisagé divers scénarios de concertation entre les villes de l'île et celles des rives Nord et Sud.

En 1996, le ministre de la Métropole, Serge Ménard, avait convoqué un sommet des élus de la région pour négocier la création d'une commission régionale. Il en résulta ce que je qualifiai alors dans un éditorial du *Devoir* : «...un être hybride qui ne marche pas encore mais qui parle, une sorte de tête sans corps, avec une seule main capable de fouiller dans une seule poche, celle du gouvernement provincial.»

Pourtant issue du consensus, la bête ne vit jamais le jour.

L'année suivante, ce fut au tour de son successeur, Robert Perreault, d'y aller de sa propre vision d'un regroupement régional : privilégiant la création éventuelle d'une communauté urbaine élargie aux deux rives, il proposa que l'on commence par fusionner les trois sociétés de transport de Montréal, Rive-Sud et Laval.

Là encore, le projet resta sans lendemain.

En 1998, le maire de Montréal, Pierre Bourque, émit l'idée déjà imaginée par Jean Drapeau d'«une île, une ville » pour Montréal. Donc, deux visions d'un regroupement municipal : la première, élargir la communauté urbaine au nord et au sud pour créer une sorte de méga-coopérative de services publics; la seconde, créer une vraie grande ville sur l'île et deux villes sur les rives nord et sud avant de penser regrouper les forces à l'échelle de la région métropolitaine élargie.

On connaît la suite : rassuré sur le fait qu'une grande ville intégrant les municipalités de l'ouest et de l'est de l'île ne deviendrait pas une ville entièrement bilingue mais qu'elle resterait francophone, le premier ministre Lucien Bouchard s'est laissé convaincre que le temps était venu de cesser d'ergoter et de donner un grand coup.

De toute façon, jamais rien ne sortirait de la seule bonne volonté des intervenants locaux eux-mêmes, aucune municipalité, aucun résident de la banlieue n'étant spontanément intéressé à contribuer de quelque façon que ce soit aux dépenses de la ville-centre à moins d'y être forcé par un pouvoir supérieur. Communauté urbaine ou grande ville, le problème a toujours été le même et le demeure encore.

Si la CUM avait ses avantages, elle avait aussi ses inconvénients puisque sa création avait privé les villes membres, Montréal surtout, de leur pouvoir sur des services importants tels la police, l'eau et le transport en commun.

En formant une nouvelle grande ville sur l'île, on lui transmet évidemment tous les pouvoirs essentiels des villes fusionnées, mais aussi ceux de la communauté urbaine à laquelle appartenaient les 28 municipalités de l'île. Voilà un avantage significatif au plan de la démocratie. D'ailleurs, dès son élection, le nouveau maire de Montréal, M. Tremblay, ne manqua pas d'utiliser ces nouvelles prérogatives en ordonnant la réduction de moitié du prix de la carte de métro et d'autobus pour les étudiants de moins de 25 ans.

Par ailleurs, en décidant de réduire le nombre de structures de représentation à une seule pour toute l'île de Montréal, le gouvernement du Québec ouvrait la porte à la possibilité de revenir à l'idée de créer une structure supralocale qui verrait à la planification des interventions à l'échelle de la région métropolitaine cette fois.

Maintenant que la Communauté métropolitaine de Montréal existe, il faudrait lui permettre de fonctionner normalement. Or, comme vous sans doute, j'ai la conviction que la guerre des défusions accaparera l'essentiel de l'énergie des élus au cours des prochains mois. Il ne faudra donc pas être surpris de ce que leurs priorités d'action ne soient pas dirigées vers cette instance de représentation supralocale qui n'est connue d'à peu près personne.

En fait, seuls ceux qui siègent à la CMM ou qui y travaillent connaissent son existence. Pourtant, les enjeux des décisions qu'on devra y prendre sont déterminants pour l'avenir de la grande région.

Poser la question de savoir ce que deviendra la communauté métropolitaine de Montréal, non pas la structure bureaucratique mais la région elle-même, à l'horizon 2025, c'est poser la question de ce que deviendront les villes elles-mêmes, puis le réseau de transport, routes, autoroutes, ponts, services de trains, de métro et d'autobus pour la moitié du Québec. C'est aussi poser la question de l'attractivité de Montréal pour les firmes étrangères et l'industrie de pointe, pour les créateurs, les chercheurs, les immigrants...

Or, même si en ces matières, les intérêts des gens de Longueuil sont précisément les mêmes que ceux de Laval, de Mirabel ou de Montréal. On oublie encore trop souvent que les entreprises susceptibles de venir installer leurs pénates chez nous n'ont rien à faire des chicanes de clocher qui nous divisent. Une évidence pourtant.

Je n'oserais prétendre que nos élus ne comprennent pas ces enjeux, au contraire, mais je doute qu'ils aient le temps au cours des prochains mois d'accorder à ces dossiers toute l'attention qu'ils méritent. Et comme personne dans la population ne s'attend à quoi que ce soit de cette CMM fantôme

dont la légitimité reste à démontrer, personne ne dira rien si la stagnation s'installe, pas même les médias pour qui le vide ne constitue jamais un bon sujet de manchette.

À observer le mouvement de défusions qui se met en branle à Montréal et à Longueuil, on constate que bien des gens placent encore la priorité dans le bien-être à court terme. Plusieurs s'imaginent qu'un éventuel retour aux villes d'hier leur redonnera du même coup la gouverne de leurs propres affaires et le régime fiscal antérieur. En somme, le retour aux anciennes iniquités et, dans certains cas, le retour aux enclaves linguistiques. Pour le moment, nous n'en savons rien, le gouvernement n'ayant pas fait connaître sa position de façon détaillée.

Le ministre des Affaires municipales doit dire de la façon la plus claire possible que si certains veulent se payer le luxe d'ajouter une nouvelle administration locale à celle qui existe déjà depuis les fusions, une administration dotée d'une certaine autonomie politique et identitaire, ils devront accepter d'en payer le prix en sus des coûts de leur appartenance à la grande ville et à la région. Après tout, on ne peut pas avoir le beurre et l'argent du beurre, ce qui était la norme historique avant les fusions.

Le mouvement de défusions représente évidemment une grande menace pour l'avenir de la Métropole et de la grande région métropolitaine. C'est pourquoi il importe, quoi qu'il advienne, que les structures créées au moment des fusions et à la naissance de la CMM conservent intégralement leur marge de manœuvre sur chacun des grands mandats confiés au secteur municipal. Notamment, en matière de transport, de protection de l'environnement, d'aménagement du territoire et de développement social et culturel. Autant d'axes structurants essentiels, souvent négligés par les petites villes, les moins riches surtout, au profit du compte de taxe le plus bas possible. On ne peut quand même pas recréer une autre CUM en plus de la CMM et des restes de la grande ville !

Compte tenu de ce mouvement de défusions qui aura pour effet pervers de déplacer tout à fait l'ordre des priorités de nos élus au cours des prochains mois, voire des prochaines années selon que l'on retienne le scénario optimiste ou pessimiste, il est fort périlleux de prédire ce qui attend la CMM. On peut même se demander aujourd'hui s'il ne faudra pas tout reprendre de zéro d'ici cinq ans.

Je n'en discuterai donc pas dans le vide, je me conteraï plutôt d'émettre une certitude et quelques commentaires de conclusion.

La certitude, c'est que le changement ne vient jamais de la seule bonne volonté des acteurs en présence. L'avenir de la CMM ne dépend pas de la volonté des maires qui la composent de faire le bien, le mieux, le meilleur, ce qui va de soi, de toute façon, pour la grande majorité d'entre eux. L'avenir de la CMM dépend plutôt de la composition même de cette entité politique, du mandat qui lui est confié par le gouvernement et des pouvoirs qui lui sont réservés.

Après tout, on ne peut pas reprocher aux individus de défendre leurs intérêts propres et ceux de leurs commettants. Il va de soi que l'on soit moins enclin à voter un budget supplémentaire pour le financement d'un équipement métropolitain quand celui-ci est situé à vingt ou même cinquante kilomètres de chez soi. Pourtant, moi qui suis originaire des Laurentides, il m'apparaît aujourd'hui plus que jamais évident que le métro de Montréal n'est pas un équipement typiquement montréalais, mais régional au même titre que le train de banlieue qui fera bientôt son entrée à Saint-Jérôme. Nous ne sommes plus à l'époque du P'tit train du Nord alors qu'un voyage de ski à Saint-Sauveur était presque une expédition vacances annuelle. Aujourd'hui, les automobilistes qui empruntent la 15 soir et matin, doivent comprendre qu'ils seront les premiers bénéficiaires d'un service de trains de banlieue et d'un métro suffisamment efficace, confortable et bon marché pour attirer des milliers de personnes de plus que présentement. Comprendre par conséquent que cela peut exiger d'eux une contribution supplémentaire via les taxes sur l'essence, l'immatriculation ou même le péage routier, surtout si ce dernier outil pouvait aussi permettre d'améliorer l'entretien de nos routes qui en ont bien besoin.

Si on ne peut pas reprocher aux élus des municipalités de banlieue de défendre les intérêts de leur patelin, on peut à tout le moins attendre d'eux qu'ils participent activement et positivement aux délibérations qui ont cours à l'échelle de la grande région montréalaise lorsque la loi les y invite.

Les structures ont précisément cette fonction de forcer le débat démocratique, seule moyen de faire avancer les choses. Ce sont les structures qui amènent les gens à se parler et, petit à petit, à retirer leurs ornières. Sans structures, sans mandats clairs et bien sûr, sans leadership fort, rien ne bouge.

C'est pourquoi je prétends qu'il appartient aussi au gouvernement du Québec de suivre de près et d'orienter les délibérations de la CMM afin d'ajuster rapidement son mandat aux besoins de la grande région de Montréal et du Québec tout entier.

L'avenir de la région de Montréal sera, selon moi, intimement lié à cette obligation qui sera faite à tous, dont les élus des dizaines de villes qui la forment de planifier intelligemment le réseau routier à partir d'une vision plus large de la problématique du transport, mais aussi de l'aménagement du territoire. On l'a souvent répété, il faut cesser de mettre les uns en compétition avec les autres pour attirer des résidents et des entreprises. Il nous faut une vision qui intègre toutes les données de chaque question en jeu, que ce soit celles des déplacements intra-urbains ou interurbains, le problème de la congestion aux heures de pointe ou du vieillissement des équipements, du stationnement comme outil de contrôle de l'offre ou du péage comme outil de contrôle de la demande. Et bien sûr, la fiscalité.

Si on ne prend pas au sérieux le mandat de la CMM, si on néglige d'apporter d'ici peu des réponses efficaces et équitables aux grands enjeux qui nous confrontent, tant les habitants de la grande ville que ceux des municipalités de la banlieue éloignée, les mini-crisis qui affectent présentement les secteurs de l'eau, du transport en commun ou de l'enfouissement des ordures, se transformeront bientôt

en crises majeures appelant des investissements dont on commence à peine à mesurer l'ampleur. D'autant que d'ici à une dizaine d'années, le vieillissement de la population fera porter un poids financier excessivement lourd sur les épaules des prochaines générations, non seulement en santé, mais dans tous les secteurs de notre vie collective.

L'avenir de la CMM, c'est dès maintenant qu'il se prépare. Malheureusement, on ne peut que déplorer le fait que les défusions accaparent toute l'attention des élus, y compris celle du gouvernement qui a ouvert grand la porte à un tel retour au passé. Puisqu'il semble que nous ne puissions compter sur un retrait pur et simple du projet de loi à l'étude actuellement, osons au moins souhaiter que le mouvement soit très bien balisé, encadré, et que la guerre fratricide qui s'amorce ne laissera pas que des cadavres au champ de bataille. Le monde municipal n'a surtout pas besoin de telles guerres, encore moins d'y perdre ses éléments les plus dynamiques comme cela risque de se produire dans notre Métropole.